



Archipel citoyen
17 bd Delacourtie
31400 Toulouse

05 61 28 06 28

contact@larchipelcitoyen.org

<https://www.larchipelcitoyen.org/>

Toulouse, le 6 mars 2020

Objet : Réponse d'Archipel Citoyen à l'association Association pour la Défense de l'Environnement et la Qualité de la Vie à Ancely et Arènes Romaines

- 1. Il manque 3 salles de classe à l'école maternelle d'Ancely ; de ce fait, une classe se tient dans un préfabriqué et deux autres dans les étages de l'école élémentaire voisine.
*Comment comptez-vous mettre fin à cette situation qui pénalise gravement les enfants et les enseignants ?***

Nous considérons qu'il est indispensable de proposer des conditions de scolarité satisfaisantes à l'ensemble des Toulousaines et Toulousains. Pour les salles de classe, mais aussi les lieux dédiés à la vie scolaire et à la BCD. **Nous sommes attachés à ce que la ville mène un plan de réhabilitation des groupes scolaires existant en parallèle d'un plan pour la construction de nouveaux établissements.** La situation de l'école maternelle d'Ancely sera traitée de manière prioritaire.

Les enfants, les agents, les équipes éducatives et les parents participeront concrètement à la définition du projet.

2. **Cette surpopulation résulte d'une urbanisation excessive, insouciante des équilibres indispensables à la qualité de vie des habitants d'un quartier, notamment en matière de services publics.**

*En terme d'urbanisme, quels sont vos projets pour le quartier des arènes Romaines ?
Ponctuellement, réaliserez-vous l'aire de jeux pour enfants à côté des arènes Romaines promise par la Maire de quartier ?*

Nous proposons d'engager un processus de densification intelligente, et construite avec les habitant-es. Nous considérons ainsi qu'un quartier doit être équipé avant d'accueillir de nouveaux habitant-es : transports en communs, équipements publics (groupes scolaires, espaces verts, équipements sportifs et culturels, locaux associatifs, etc.). La densification, si elle est nécessaire pour faire face au développement démographique de notre territoire, ne doit pas se traduire par un recul de la qualité de vie.

Nous portons par ailleurs l'idée de budgets participatifs, qui pourraient permettre aux riverains de décider de la mise en œuvre d'un certain nombre d'aménagements. L'aire de jeux que vous évoquez pourrait typiquement relever de ce dispositif.

Nous lancerons dès 2020 des assises de l'urbanisme afin d'être en mesure de réorganiser le développement urbain de la Métropole et de mieux répartir l'effort de construction. Nous voulons que la ville cesse de raisonner par opportunité foncière et ne délivre des permis de construire sans anticiper les conséquences sur le quartier. Le quartier Ancely s'est développé sans plan d'ensemble, nous voudrions y remédier rapidement.

3. **Le quartier ne dispose d'aucun équipement sportif public.**

Quel équipement proposez-vous d'implanter, et avez-vous l'intention d'acquérir le foncier nécessaire à sa réalisation ?

Nous proposons la réouverture de la piscine d'Ancely et la mise en chantier d'un nouveau projet sur le site. Nous constatons qu'il existe un réel besoin d'infrastructures et qu'une piscine réhabilitée pourrait être un véritable atout pour le quartier.

Comme évoqué précédemment, nous souhaitons compléter le niveau d'équipement des différents quartiers de Toulouse. **Pour y parvenir, nous lancerons une politique foncière ambitieuse, en augmentant de manière substantielle la dotation de l'Etablissement Public Foncier Local du Grand Toulouse.** Cet outil contribuera ainsi de manière accrue à la gestion de l'urbanisation du territoire, en permettant une reprise en main d'une part du foncier par les élus et les citoyens.

4. **Par convention avec la SA HLM Les Chalets, la Mairie de Toulouse est actuellement gestionnaire de la piscine Ancely.**

Quels sont vos projets concernant cet équipement ?

Cf question 3 → réouverture prioritaire

A ce jour, nous avons considéré que la réouverture de la piscine était prioritaire, toutefois s'il apparaissait dans nos échanges avec les clubs sportifs et les habitant·es qu'une autre structure était nécessaire, nous serions favorables à lancer des études sur ce point.

- 5. A proximité des grandes surfaces en bordure de la route de Bayonne, le centre commercial d'Ancely est la seule opportunité d'un centre commercial de proximité.
*Il est en déclin, êtes-vous disposés à contribuer à sa dynamisation ?***

Pour nous la question du commerce de proximité est absolument fondamentale. Car cela participe tout à la fois au développement économique, à la vie de quartier et à la qualité de vie. C'est pourquoi nous prenons un engagement très fort qui est celui de déployer un moratoire pour que plus un seul mètre carré de construction nouvelle de centre commerciale ne soit autorisé en périphérie de Toulouse. Car ces lieux sont des aberrations économiques et écologiques.

- 6. Le mode de gestion de la maison de quartier des Arènes Romaines ne permet pas à cet équipement d'être un lieu de référence accueillant pour la vie du quartier.
*Êtes-vous disposés à revoir ce mode de gestion ?***

Assemblée citoyenne et maison de citoyenneté en model, nous favoriserons toujours le rapprochement entre habitant·es, les entreprises et les associations qui font vivre les quartiers, et feront en sorte de mieux aménager les infrastructures en place pour qu'elles soient facilement accessibles et conviviales.

- 7. Élément important du patrimoine archéologique de Toulouse, l'amphithéâtre de Purpan (les « Arènes Romaines ») est aussi un lieu idéal pour l'organisation d'événements de convivialité ou de manifestations culturelles.
*Quels sont vos projets pour valoriser le potentiel de cet équipement ?***

Archipel Citoyen s'engage à mettre en œuvre une politique culturelle où le quartier est reconnu comme l'échelle pertinente pour créer du lien entre tous les habitant·es, permettre un maillage d'équipements culturels de proximité, pour valoriser les liens locaux.

Les Arènes Romaines constituent un patrimoine de grande valeur pour notre ville. Nous partageons votre souhait d'y favoriser l'organisation d'évènements culturels et conviviaux, qu'ils s'adressent aux riverains ou à un public plus large.

- 8. Les services de Toulouse-Métropole ont fait de nouvelles propositions pour l'aménagement de la coulée verte le long du Touch, de Saint Martin au confluent avec la Garonne, et évoqué son prolongement jusqu'au pont de Blagnac.
*Allez-vous mettre en œuvre rapidement ces propositions ?***

L'aménagement des berges de nos cours d'eau constitue l'une des priorités d'Archipel Citoyen. Ces poumons verts de notre territoire constituent des réserves de biodiversité autant

que des espaces récréatifs. Nous souhaitons ainsi finaliser l'aménagement des berges du Touch jusqu'à la Garonne dans les plus brefs délais, et en tout état de cause d'ici 2026. Le prolongement au-delà, sur les bords de Garonne, relève du Grand Parc Garonne pour lequel nous portons également une forte ambition.

9. Les réunions de la Commission de quartier sont bien souvent décevantes, voir les propositions de l'UCQ (Union des Comités de Quartier) à ce sujet.

Permettez-vous au bureau de la Commission de Quartier de fixer l'ordre du jour de ces réunions ?

Oui, il faut rompre avec le fonctionnement descendant et purement marketing des commissions de quartier actuelles. **Nous augmenterons la fréquence des commissions de quartier** tout en faisant évoluer leur composition et leur format pour en faire des **moments collaboratifs entre les habitant-es, les services publics et les parties prenantes comme les associations et les entreprises impliquées dans la gestion des quartiers et de la ville**. Chaque participant-e aura la possibilité d'exprimer son avis à chaque événement.

Nous ferons de même avec les bureaux des commissions de quartier (réunions plus régulières, bilan partagé, inclusion des habitant-es et pas seulement des comités de quartier, diffusion préalable des documents, compte-rendu systématiques, ordre du jour co-élaboré, groupes de travail thématiques).

Ces commissions de quartier seront dotées **d'un budget d'investissement spécifique (sorte de « budget territorial ») qui sera augmenté** par rapport aux ridicules 55 000 euros actuellement octroyés par le maire. L'utilisation détaillée de ce budget sera disponible de manière transparente pour les habitant-es.

Le bureau de commission de quartier pourra, en lien avec les habitant-es d'un quartier et les services municipaux, déclencher le droit de préemption de la collectivité sur un commerce ou une propriété pour installer une activité correspondant aux besoins identifiés dans la zone. Cette installation sera réalisée de manière concertée avec les habitant-es et de fait la commission pourra fixer son ordre du jour.

10. S'il est bien desservi par le tram, le quartier ne dispose d'aucune liaison directe avec le centre ville, ni avec le quartier des 7 deniers pourtant tout proche. La ligne de bus 70 peut facilement y remédier en passant par le rond point Jean Maga.

Comptez-vous mettre en œuvre cette modification du trajet du 70 ?

Nous étudierons avec les services de Tisséo une modification du trajet du 70, tel que vous le suggérez. Plus globalement, nous engagerons avec les usager-es et les riverain-es une concertation relative à la restructuration du réseau bus qui accompagnera la mise en service de la 3^{ème} ligne de métro. Ce sujet constitue en effet l'un des impensés du projet de la majorité sortante, tout comme la gestion de la phase chantier d'ailleurs (plan de circulation, gestion des approvisionnements chantier, réduction des nuisances sonores, etc).

11. Tous les matins et tous les soirs, l'av. de Casselardit et l'av. des arènes Romaines sont le lieu d'embouteillages importants.

***Quelles mesures êtes-vous prêts à défendre pour mettre fin à ce surplus de pollution ?
Mettez-vous en zone 30 l'accès aux écoles sur l'av. de Casselardit, depuis l'allée d'Ancely jusqu'au rond-point d'Ancely ?***

Nous formulons la proposition d'une ville 30, où l'intégralité des rues de notre ville seraient limitées à 30 km/h. Cette préconisation permettra de limiter les nuisances subies par les riverain·es (pollution et nuisances sonores). Elle contribuera également à apaiser l'espace public, au profit de tous ses usager·es (automobilistes, cyclistes et piétons). Nous complétons cette proposition d'une volonté d'aménager spécifiquement les abords de toutes les écoles de Toulouse. Ces « rues des écoles » verront l'espace public transformé, afin de sécuriser les abords des groupes scolaires : traversées piétonnes, vitesse des voitures et des 2 roues... etc.

12. Entre les ronds-points Ancely et Jean Maga, la sécurité des piétons et des cyclistes n'est pas assurée, alors que l'avenue des arènes Romaines est l'un des axes importants du Réseau Express Vélo de la Métropole.

Comment et quand prévoyez-vous de résoudre ce point noir ?

Nous prévoyons de doubler le budget annuel consacré à la politique cyclable, afin de rattraper le retard pris par notre territoire. Ainsi, nous programmons de réaliser le Réseau Express Vélo d'ici à 2024. Sans attendre, et en priorité, nous proposons de solutionner les discontinuités cyclables, qui génèrent des conflits d'usages importants entre piétons, cycles et voitures.

13. L'avenue des arènes Romaines constitue une barrière qui divise le quartier en 2 parties puisque, du fait du Tram, il n'existe aucun passage piéton sur les 450 mètres qui séparent le rond-point Espagno de celui d'Ancely.

Quand allez-vous budgéter la réalisation de ce passage piéton, dont les urbanistes s'accordent à dire qu'il est indispensable ?

Notre objectif est de faciliter la marche à pied en sécurisant les parcours, en augmentant les connexions piétonnes dans et entre les quartiers et en les rendant plus agréables et sécuritaires. Cette stratégie sera décidée avec les habitant·es et les commerçant·es.

Nous voulons encourager le développement de pédibus pour les enfants et la pratique du vélo avec la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable d'agglomération . Toutes vos demandes rentrent dans ces préconisations. Pour aller plus loin, cela pourrait relever des budgets participatifs évoqués précédemment.

14. Certains secteurs du quartier sont gravement affectés par la pollution sonore et atmosphérique due aux voies rapides (D901, A621, A620 et A624), à la proximité de l'aéroport Toulouse-Blagnac et au survol des habitations par les hélicoptères qui accèdent à l'hélistation du SAMU.

Les méfaits de ces pollutions sont désormais bien connus, quelles mesures permettraient de les maîtriser ?

Augmentation des transport en commun, revoir les tarifs des transports, augmentation des mode de transport doux, interdire les vols de nuit, diminuer la vitesse du trafic en centre ville et sur le périphérique (70km/H), murs anti-bruits à la demande des habitant-es (via les maisons de la citoyenneté, et les assemblées citoyennes), **toutes nos préconisations sont des engagements pour une large diminution des pollutions en général, sonores et atmosphériques en particulier.**

L'équipe d'Archipel Citoyen.